



News Release

Communiqué

N° 92

Le 11 mai 1992

LIGNE DE CRÉDIT POUR L'ACHAT DE DENRÉES ALIMENTAIRES SIGNÉE AVEC LA RUSSIE

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, agissant par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a signé une ligne de crédit d'une valeur maximale de 62 millions de dollars canadiens avec la Fédération de Russie (Russie) en vue de financer l'achat de denrées alimentaires canadiennes non commercialisées par la Commission canadienne du blé.

Cette ligne de crédit représente le solde non réparti d'une ligne de crédit de même nature s'élevant à 150 millions de dollars, signée à l'origine avec l'ex-Union soviétique et rendue publique en octobre 1991.

En vertu des modalités de la ligne de crédit, la Russie prévoit utiliser les fonds à l'achat de denrées alimentaires, telles que huiles végétales, viandes, poissons, aliments pour bébés, lait en poudre et provende.

Les exportateurs intéressés par cette ligne de crédit sont priés d'adresser toute demande de renseignements à la SEE, dont les bureaux sont situés à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Calgary et Vancouver.